



Mobilisations congolaises en diaspora (2) :

La désinvolture du pouvoir congolais concernant les recommandations du rapport de l'ONU sur les crimes commis à l'Est de la RDC

Mots-clés : ONU ; Rapport Mapping ; Denis Mukwege ; RDC

Justin M. Ndandu

Depuis les années 2000, la diaspora congolaise, particulièrement celle de la Belgique, manifeste pour dénoncer les crimes commis à l'Est de la RDC, l'invasion ougando-rwandaise, le silence assourdissant des médias internationaux, le brouillage ethnique faisant passer une agression extérieure pour un problème intérieur, ethnique, le commerce des minerais sous-jacent à cette guerre et les responsabilités de certaines autorités congolaises.

Cette année commémore les 10 ans du rapport Mapping produit par des experts de l'Onu. Ce rapport documente de manière précise les crimes commis à l'Est du Congo de 1993 à 2003 : le viol de milliers de femmes et de petites filles, les mutilations sexuelles, les centaines d'incidents violents ayant entraîné des centaines de milliers voire des millions de morts, l'extraction et le trafic illicite des minerais, le déplacement des centaines de milliers de Congolais fuyant une insécurité permanente, etc. Ce Rapport pointe du doigt des responsabilités congolaises et étrangères, notamment ougandaises et rwandaises.

Alors que plusieurs personnalités politiques, congolaises et étrangères, ainsi que l'Union européenne soutiennent la création d'un Tribunal Pénal International, la principale des recommandations du rapport Mapping, le vice-Premier ministre et ministre de l'intérieur congolais de passage à Bruxelles réfute toute intention de faire poursuivre les criminels de guerre qui endeuillent le pays depuis plus de 20 ans.

Le pouvoir congolais navigue à contre-courant et refuse de jouer le jeu de la justice

On a vu dans un précédent article que depuis le 1 octobre 2020, date du dixième anniversaire de la publication du Rapport Mapping rédigé par des experts de l'ONU¹, le prix Nobel de la paix, le docteur Denis Mukwege, s'est engagé dans une campagne de sensibilisation d'envergure internationale, qui lui vaut des menaces de mort. Il plaide, en effet, pour l'instauration d'un Tribunal pénal international afin que soient jugés les « crimes contre l'humanité, crimes de guerre, voire crimes de génocide » commis en RD Congo de 1993 à 2003. C'était l'une des recommandations du rapport Mapping qui a documenté de manière précise les crimes commis à l'Est du Congo depuis les années 1990 : les viols, les mutilations sexuelles, les massacres, les pillages... Ce Rapport établit de manière précise les responsabilités nationales et surtout étrangères : l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), la rébellion congolaise qui a chassé le président Mobutu du pouvoir en 1997; l'Armée

¹ United Nations, Office of the High Commissioner for Human Rights. (2010). Democratic Republic of the Congo, 1993–2003. Report of the Mapping Exercise Documenting the Most Serious Violations of Human Rights and International Humanitarian Law Committed Within the Territory of the Democratic Republic of the Congo between March 1993 and June 2003.

patriotique rwandaise (APR); l'armée ougandaise (Uganda People's Defence Forces); l'armée burundaise (FAB) ainsi que l'armée congolaise (FARDC).

Depuis qu'il a entamé cette campagne, le prix Nobel de la paix, le docteur Denis Mukwege, ne cesse de recevoir des menaces, venant notamment des seigneurs de guerre de la région. Mais également de l'Ouganda et du Rwanda, les pays particulièrement ciblés dans le rapport. La diaspora a relancé une mobilisation de longue date, pour tenter une fois de plus de sensibiliser l'opinion publique internationale sur ce drame humain qui se déroule depuis plus de deux décennies à l'Est de la RDC.

De passage à Bruxelles, le vice-Premier ministre et ministre de l'intérieur congolais, Gilbert Kankonde, a été interpellé par la radio-télévision belge francophone (RTBF) sur le Rapport Mapping. Sa réponse a laissé pantois les Congolais de la diaspora qui plaident pour un Tribunal pénal international afin que justice soit rendue et que des réparations soient accordées aux nombreuses victimes des différentes guerres et rébellions qui endeuillent leur pays depuis plus de deux décennies.

« Lors de son investiture, le président Félix Tshisekedi a été très clair en annonçant qu'il n'avait pas l'intention de regarder dans le rétroviseur ni de creuser dans le caniveau. Il s'est engagé à poursuivre tout acte délictueux commis à partir du moment où il a pris les affaires en main. », a déclaré le ministre congolais de l'intérieur au journaliste belge qui l'interviewait le 11 octobre 2020. Pour être complet et bien compris par ses compatriotes qui, comme le Dr. Denis Mukwege, réclament un Tribunal pénal international, le ministre a ajouté : « Le président assumera tout ce qui se passe durant son mandat. Mais nous ne sommes pas dans une révolution(...). Nous ne sommes pas là pour faire une chasse aux sorcières. »

Le ministre congolais de l'intérieur a ainsi signifié que le gouvernement habilité à faire la demande de ce Tribunal pénal international auprès du Tribunal pénal international (TPI) de la Haye, comme l'exigent ses compatriotes, n'engagera aucune démarche dans ce sens. Quelques jours plus tard, le 19 octobre 2020, à l'occasion d'une conférence de presse, le secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale congolaise (CENCO), l'abbé Nshole, rétorquait et commentait ainsi la situation : *« Ce mois d'octobre reste marqué par la clameur généralisée des Congolais de l'intérieur comme de l'extérieur réclamant la tenue du Tribunal Pénal Spécial pour la RDC. Tout le monde sait cependant que rien n'y sera fait sans au préalable une demande expresse adressée officiellement par le gouvernement congolais au TPI à la Haye afin d'engager des poursuites contre les présumés responsables, internes et externes, des milliers de morts et des victimes de violation massive des droits humains évoquée dans le Rapport Mapping. »*

Un chant de Cygne sans doute car le gouvernement congolais ne se sent nullement interpellé par l'appel au secours de ses populations. Les Congolais souffriraient-ils de la haine de soi et du syndrome de Stockholm qui les auraient rendus si vulnérables au point de normaliser les abominations qu'ils subissent de la part de leurs bourreaux? Se haïraient-ils au point de refuser que justice leur soit rendue après plus de deux décennies des souffrances atroces imposées par des seigneurs de guerre étrangers et leurs complices congolais?

Alors que le peuple congolais de la RDC et de la diaspora réclame justice et de sévères sanctions contre ses bourreaux, on découvre avec stupéfaction que les voix dissonantes viennent des dirigeants du pays, ceux-là mêmes qui ont reçu la mission constitutionnelle de sécuriser et de protéger le peuple congolais.

Les Congolais comptaient sur le gouvernement pour faire triompher une cause légitime, afin de faire le deuil des centaines de milliers voire des millions des leurs fauchés pour assouvir les

ambitions dévoyées de quelques compatriotes, et surtout pour contenter la cupidité des seigneurs de guerre étrangers, fauteurs de troubles et pilliers des ressources naturelles du Congo. Mais le pouvoir habilité à faire la demande pour l'institution du Tribunal pénal pour la RD Congo s'est défaussé. La prise de position du vice-Premier ministre et ministre de l'intérieur congolais, Gilbert Kankonde, sur ce dossier est tombée comme un couperet pour ceux qui militent activement pour un Tribunal pénal pour la RD Congo.

Pourtant, au même moment, plusieurs personnalités politiques ont signifié leur soutien à la création d'un Tribunal pénal international, parmi elles le roi d'Espagne, l'ancienne ministre française des droits de l'homme Rama Yade, l'ancienne ministre française de la santé actuellement ministre de la culture, Roseline Bachelot, Ingrid Betancourt, etc.

Indignation dans la diaspora

Depuis les années 2000, la diaspora congolaise manifeste sans désespérer pour dénoncer les crimes commis à l'Est de la RDC, l'invasion ougando-rwandaise, le silence assourdissant des médias internationaux, le brouillage ethnique faisant passer une agression par des pays voisins pour un problème ethnique, l'extraction et le commerce illicite des minerais sous-jacents à cette guerre et les responsabilités de certaines autorités congolaises. Outre les manifestations dans la rue qui, on s'en souvient, avaient en Belgique conduit à des soulèvements², c'est aussi un travail de plaidoyer souterrain de longue haleine qui est mené depuis des années par les associations congolaises auprès des politiques belges³.

Malgré plusieurs prises de position politiques à Bruxelles, aussi bien au sein du Parlement wallon qu'au sein du Parlement européen, les réactions et mesures concrètes se font toujours attendre.⁴ En dépit des restrictions sanitaires actuelles et du froid, le samedi 31 octobre 2020, les Congolais se sont, à nouveau, réunis Place du Luxembourg pour manifester leur soutien au Dr Mukwege et leur indignation face à l'impunité durable des bourreaux des Congolais. Face à l'inaction des instances internationales, de nouveaux collectifs militants semblent avoir pris le relais des manifestants qui marchaient, il y a dix ans, dans les rues de Bruxelles et d'Anvers pour dénoncer les crimes commis à l'Est de la RDC.

Comment blâmer les Nations unies ou ce que l'on nomme « *communauté internationale* » de négligence, d'indifférence voire de cynisme face aux atrocités et violences subies par la population congolaise depuis plus de deux décennies si les dirigeants congolais eux-mêmes ne

² Demart, S. (2013). Emeutes à Matonge et... indifférence des pouvoirs publics?. *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles/Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel/The e-journal for academic research on Brussels* ; Demart, S., & Bodeux, L. (2013). Postcolonial stakes of Congolese (DRC) political space: 50 years after independence. *African Diaspora*, 6(1), 72-96.

³ Sinatu, C. B., Godin, M., & Grégoire, N. (2013). «Le Kivu, c'est notre Alsace-Lorraine, monsieur!»: Femmes d'origine congolaise dans l'espace public belge et contraintes de la dénonciation en situation postcoloniale. *African Diaspora*, 6(1), 97-121 ; Godin, M. (2018). Breaking the silences, breaking the frames: a gendered diasporic analysis of sexual violence in the DRC. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(8), 1390-1407.

⁴ PROPOSITION DE RÉSOLUTION COMMUNE déposée conformément à l'article 144 paragraphe 5 et à l'article 132 paragraphe 4 du règlement intérieur en remplacement des propositions de résolution suivantes: B9-0287/2020 (GUE/NGL) B9-0288/2020 (Verts/ALE) B9-0289/2020 (ECR) B9-0293/2020 (S&D) B9-0296/2020 (PPE) B9-0298/2020 (Renew) sur le cas du Dr Denis Mukwege en République démocratique du Congo (2020/2783(RSP)), https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2020-0287_FR.html. Voir aussi la proposition de résolution du Parlement wallon visant à soutenir le Docteur Denis Mukwege et son combat en faveur de la lutte contre les violences sexuelles dans l'Est de la République démocratique du Congo, 16 juin 2015, [RES 238 n1 \(2014-2015\) \(PDF\)](#)

mesurent pas la gravité du martyre subi par leur peuple? Comment obtenir le respect des autres peuples quand les autorités qui ont reçu mission de protéger le pays, la population et ses biens cautionnent ce que leurs collègues d'autres pays ne toléreraient pour rien au monde? Aurait-il fallu que la moitié de la population de leur pays soit décimée pour que les dirigeants congolais prennent la mesure de la tragédie que les populations congolaises vivent, particulièrement celles des provinces du Nord-Kivu, de l'Ituri et du Sud-Kivu? Soixante ans après l'indépendance, les Congolais devraient-ils encore compter sur les anciens maîtres belges ou les institutions internationales qui ne bougent pas malgré les cris de détresse d'un peuple abandonné par ses dirigeants? Répondre à ces questions serait un début de solution.

Conclusion

Les conséquences de l'agression ougando-rwandaise dont la RDC est victime sont multiples et seront durables. Aux viols et mutilations sexuelles, aux massacres sans fin, à l'extraction et au commerce illicite des matières premières, s'ajoutent deux millions de Congolais dits « *déplacés de guerre* ». Ces derniers sont devenus des réfugiés dans leur propre pays, contraints d'errer en permanence pour échapper aux égorgements venus souvent d'ailleurs. Demain, l'histoire pourrait juger sévèrement ceux qui ont le pouvoir de stopper cette tragédie mais qui ne le font pas.

Références :

- United Nations, Office of the High Commissioner for Human Rights. (2010). Democratic Republic of the Congo, 1993–2003. Report of the Mapping Exercise Documenting the Most Serious Violations of Human Rights and International Humanitarian Law Committed Within the Territory of the Democratic Republic of the Congo between March 1993 and June 2003.
- Demart, S. (2013). Emeutes à Matonge et... indifférence des pouvoirs publics?. *Brussels Studies. La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles/Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel/The e-journal for academic research on Brussels* ; Demart, S., & Bodeux, L. (2013). Postcolonial stakes of Congolese (DRC) political space: 50 years after independence. *African Diaspora*, 6(1), 72-96.
- Sinatu, C. B., Godin, M., & Grégoire, N. (2013). «Le Kivu, c'est notre Alsace-Lorraine, monsieur!»: Femmes d'origine congolaise dans l'espace public belge et contraintes de la dénonciation en situation postcoloniale. *African Diaspora*, 6(1), 97-121 ; Godin, M. (2018). Breaking the silences, breaking the frames: a gendered diasporic analysis of sexual violence in the DRC. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(8), 1390-1407.
- PROPOSITION DE RÉSOLUTION COMMUNE déposée conformément à l'article 144 paragraphe 5 et à l'article 132 paragraphe 4 du règlement intérieur en remplacement des propositions de résolution suivantes: B9-0287/2020 (GUE/NGL) B9-0288/2020 (Verts/ALE) B9-0289/2020 (ECR) B9-0293/2020 (S&D) B9-0296/2020 (PPE) B9-0298/2020 (Renew) sur le cas du Dr Denis Mukwege en République démocratique du Congo (2020/2783(RSP)), https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2020-0287_FR.html. Voir aussi la proposition de résolution du Parlement wallon visant à soutenir le Docteur Denis Mukwege et son combat en faveur de la lutte contre les violences sexuelles dans l'Est de la République démocratique du Congo, 16 juin 2015, [RES 238 n1 \(2014-2015\) \(PDF\)](#)

Quelques mots sur l'auteur :

Monsieur Mayimba Ndandu Justin a obtenu un premier diplôme en journalisme et un deuxième en politique extérieure. Il est le cofondateur du journal congolais « La Référence Plus » où il a été secrétaire de rédaction et puis rédacteur en chef (politique extérieure). Il est aussi le cofondateur du média congolais en ligne « Le Débout Congolais ».

Pour citer cet article : Justin M. Ndandu (Nov. 2020) « **Mobilisations congolaises en diaspora (2)** : *La désinvolture du pouvoir congolais concernant les recommandations du rapport de l'ONU sur les crimes commis à l'Est de la RDC* », Analyse n°13, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.